**Le découpage administratif de la France**

 1- Comment sont organisées les communes françaises ?

i

**Lexique**

**Je me repère :**

r

une commune : un village ou une ville placé sous la responsabilité de ses habitants.

un conseil municipal : les conseillers municipaux d’une commune, élus pour organiser la vie de cette commune.

un maire : une personne élue pour diriger une commune et y représenter l’Etat.

une communauté de communes : l’association de plusieurs communes qui s’organisent pour certaines actions.

**Lieu significatif :**

u

Le Mans

 142 626 habitants

20ème ville de France

**Je retiens :**

.

La commune est la plus petite unité territoriale : une commune correspond à un village (moins de 2000 habitants) ou à une ville.

Il y a plus de 36 000 communes en France.

Chaque commune est dirigée par un maire et un conseil municipal, élu pour six ans par les citoyens. Ce conseil agit sur de nombreux aspects de la vie quotidienne : transports, écoles, loisirs...

Les mairies tiennent les registres de l’état civil, dans lesquels sont consignés l’identité de chaque personne ainsi que les naissances, les adoptions, les mariages et les décès.